

Date de révision 29-mars-2024

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit 2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridine

Cat No. : L08207

 No. CAS
 52334-81-3

 Synonymes
 2,5-CTF

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë
Catégorie 4
Toxicité cutanée aiguë
Catégorie 4
Toxicité aiguë par inhalation
Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Mutagénicité sur les cellules germinales
Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition
Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires Peut induire des anomalies génétiques Nocif par inhalation



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Sensible à la lumière

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridine	52334-81-3	> 98

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger, Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

Nettoyer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux. Ingestion

Symptômes et effets les plus

importants

Aucun renseignement disponible.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam. Une eau Agents extincteurs appropriés

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

65 °C / 149 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Matière combustible. Matière combustible. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Fluorure d'hydrogène gazeux (HF). Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** Santé 2 N/A 1 0

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

7. Manutention et stockage

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Tenir à l'écart Manutention

des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Conserver dans un endroit sec. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à Entreposage.

l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder réfrigéré. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents

oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection des mains

Lunettes de sécurité
Gants de protection

	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
ĺ	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
	Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
	Caoutchouc naturel			
	PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectJaune clairOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

 Point/intervalle de fusion
 29 - 33 °C / 84.2 - 91.4 °F

 Point/intervalle d'ébullition
 152 °C / 305.6 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair65 °C / 149 °FTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible
Température de décomposition Aucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC6 H3 Cl F3 NMasse moléculaire181.51

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable. Sensible à la lumière.

Conditions à éviter Exposition à la lumière. Produits incompatibles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Fluorure

d'hydrogène gazeux (HF), Chlorure d'hydrogène gazeux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridine	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	LC50 = 19 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

 Irritation
 Aucun renseignement disponible

 Sensibilisation
 Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
2-Chloro-5-(trifluorome	52334-81-3	Non inscrit(e)				
thyl)pyridine						

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)p	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	EC50 = 30.1 mg/L 5 min	Non inscrit(e)
yridine		, ,	EC50 = 37.9 mg/L 15 min	
			EC50 = 45.6 mg/L 30 min	

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridin e	52334-81-3	1	1	1	-	257-856-5	1	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridin	52334-81-3	Х	KE-05932	Х	Х	X	-	-	-
l e									

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

sécurité

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyr idine	52334-81-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)

	16. Autres informations
Préparée par	Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

Non applicable

www.thermofisher.com

29-mars-2024 Date de révision Date d'impression 29-mars-2024

52334-81-3

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

2-Chloro-5-(trifluoromethyl)py

idine

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

2-Chloro-5-(trifluoromethyl)pyridine	Date de révision 29-mars-2024
Fin de la fiche de donn	ées de sécurité